

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 139

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'OPH 13 HABITAT.
Opération : Travaux pour grosses réparations d'investissement et de relocations
(Département).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

L'O.P.H. 13 Habitat sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant total de 29 515 000,00 €

Celle-ci représente 100% de deux emprunts (6 765 000,00 € et 22 750 000,00 €) d'un montant total de 29 515 000,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (travaux de réhabilitation pour grosses réparations d'investissement et de relocations).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de l'O.P.H. 13 Habitat auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 710 365 759,76 €

Cet encours représente 58,73% de l'encours garanti des organismes HLM et 53,06% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL